



REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI



CERTIFIED
ISO 9001



Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt
Publique contre le sous-emploi

APPEL D'OFFRES

N° 02 /26

**MINISTERE DE L'URBANISME, DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES ET DE L'AMENAGEMENT DES
TERRITOIRES**

**PROGRAMME NATIONAL DE MODERNISATION DES VILLES
RELIGIEUSES (PNAMVR)**

**AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX D'INTERET PUBLIC
CONTRE LE SOUS EMPLOI (AGETIP)**

Financement : ETAT DU SENEGAL

Date : 23 juin 2026

Appel d'offres No : 002/26

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « LE SOLEIL » du 30 décembre 2025.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision Sénégal 2050, qui ambitionne de bâtir un territoire équilibré, résilient et durable, le Gouvernement du Sénégal poursuit son action à travers le Programme National de Modernisation des Villes Religieuses (PNAMVR), placé sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivité Territoriales et de l'Aménagement des Territoires. Ce programme stratégique s'inscrit dans une dynamique de transformation structurelle des cités religieuse, considérées comme de véritables pôles spirituels, culturels et économiques du pays. Le financement du

programme est inscrit dans les fonds alloués pour les projets du PNAMVR.

*Ainsi, suite à la signature de la Convention entre l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP) et le PNAMVR, ce dernier souhaite utiliser une partie des fonds qui lui sont alloués dans ce cadre pour le paiement au titre **du marché d'aménagement et d'équipement de l'esplanade de Darou Mousty.***

L'Agence agissant en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte du PNAMVR, sollicite à cet effet des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'aménagement et d'équipement de l'esplanade de Darou Mousty.

Les travaux sont répartis en un lot unique.

La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le décret 2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous-emploi (AGETIP), Tél. : (221) 33 864 98 88, email : agetip@agetip.sn, lamine@agetip.sn, site web : www.agetip.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : AGETIP, Route de l'Aéroport derrière Hôtel ONOMO Dakar, de 8 heures à 12 heures le matin et de 15 heures à 17 heures l'après-midi.

Les exigences en matière de qualifications sont :

Les exigences en matière de qualifications sont :

Requérir l'expérience générale de construction pour 5 ans à titre d'entrepreneur ;

Disposer des états financiers des trois (3) exercices (2023, 2024 et 2025) dûment certifiés par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréés par l'Ordre national des Experts comptables et des Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme assimilés ;

Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (3) exercices (2023, 2024 et 2025) d'un montant minimum de F CFA 400 000 000 ;

Disposer d'une attestation de ligne de crédit d'un montant de F CFA 87 500 000 délivrée par une banque de bonne réputation (agréée par le Ministère des Finances) ;

Avoir une expérience d'entrepreneur principal de travaux correspondant à au moins deux marchés de travaux de même nature et de complexité similaire avec une valeur minimum par marché de F CFA 180 000 000 au cours des cinq (5) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) ;

Disposer du matériel nécessaire (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées) ;

Disposer du personnel nécessaire (voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées) ;

pour un délai maximum de 240 jours calendaires.

N.B. : Seuls les états financiers certifiés ou attestations de travaux réalisés signées par des maîtres d'ouvrages publics seront acceptés.

L'autorité contractante peut demander tout autre document prouvant l'authenticité des critères énumérés ci-dessus.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après AGETIP, Route de l'Aéroport derrière Hôtel ONOMO Dakar contre un paiement non remboursable de F CFA 50 000. La méthode de paiement sera par cash. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres ou adressé par courrier express.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après AGETIP, Secrétariat de la Direction Technique, Route de l'Aéroport derrière Hôtel ONOMO Dakar au plus tard le jeudi 23 juillet 2026 à 15 H 00 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après AGETIP, Route de l'Aéroport derrière Hôtel ONOMO Dakar, à 15 H 00 mn. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (Ex. Ministère des Finances et du Budget) et qui devra rester valide 28 jours après expiration de la validité de l'offre et être d'un montant de F CFA 5 000 000.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général